COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1963.

Président : M. J. Beaujeu.

Nous rappelons à sa date cette séance exceptionnelle (dont il a été rendu compte dans le volume XL (1962) de la *Revue*, p. 87 et suiv.) qui a été consacrée à la célébration du quarantième anniversaire de la fondation de la Société et de la *Revue* des Études latines et à la remise, en gage d'admiration et de gratitude, d'une médaille à leur fondateur, M. Marouzeau. La séance s'est tenue à l'École normale supérieure de jeunes filles (48, boulevard Jourdan), où M. Marouzeau a enseigné pendant de longues années. Ont pris la parole MM. Collart et Beaujeu, présidents sortant et nouveau, Durry, nouvel Administrateur, Perrenoud et Béranger, président et ancien président du Groupe romand, Schilling, administrateur du Groupe strasbourgeois, Ernout, président du Comité d'organisation, qui a fait la remise de la médaille, Büchner, qui a apporté au jubilaire les insignes de docteur *honoris causa* de l'Université de Fribourg-en-Brisgau. M. Marouzeau leur a répondu. Les discours ont été suivis d'une réception.

II.

SÉANCE DU SAMEDI 9 FÉVRIER 1963.

Président : R. P. M.-Ph. Hubert.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, Mmes J. Assa, S. Bails, Mlle O. Barenne, MM. R. Bloch, A. Bocognano, Mme J. Bollack, Mlle M. Bontemps, MM. M. Cavet, R. Chevallier, J. Collart, A. Dain, Mme S. Deléani, MM. R. Dreyfus, P. Dufraigne, J.-C. Dumont, Marcel Durry, Mlle J. Ernst, MM. P. Flobert, J. Fontaine, J. de Foucault, R. France, J. Gérard, Mlle A. Gistucci, M. P. Grimal, Mlle J. Hatinguais, MM. A. Haury, J. Hellegouarc'h, P. Jal, P. Jay, Mlle D. Joly,

MM. P. Langlois, P. Laurens, P. Laurent, H. Le Bonniec, Mme B. Liou, MM. A. Magdelain, J. Marouzeau, R. Martin, A. Michel, Mmes H. Michel-Lévy, S. Nougaret, MM. L. Nougaret, J.-R. Palanque, J. Perret, J. Perrot, H. Pflaum, P. Pouthier, R. P. de Ravinel, E. Renoir, Mlle M.-J. Rondeau, MM. Ch. Samaran, R. Schilling, Mme P. Schwob, MM. W. Seston, RR. PP. M. Testard, L. Verheijen, MM. R. Villers, P. Wuilleumier.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. J. Marouzeau attire l'attention sur *quelques exemples de paralogismes dans les textes latins.*

Certaines de ces fautes de langage sont dues à la confusion que peut créer dans l'esprit l'emploi de deux négations conjuguées ; ainsi le complexe *non modo non* tend à être amputé d'un *non* :

Tite-Live XXV, 26, 10 : Ita assuetudine mali efferauerant animos ut non modo ⟨non⟩ lacrimis... prosequerentur mortuos, sed ne efferrent quidem. Autres exemples chez le même Tite-Live : XXIII, 29, 16 ; 42, 4 ; XXIV, 33, 3 ; 40, 12 ; XXV, 21, 7.

D'autres inconséquences sont dues à une interversion qui se produit dans l'esprit entre les deux termes d'une comparaison :

Val. Max. II, 1, 7 : Inter ista tam sacra uincula *non magis quam* in aliquo sacrato loco nudare se nefas esse credebatur.

Texte conservé par quelques éditeurs (*fas* Kempf), conservé par Gertz et Löfstedt.

Chose curieuse : de même que les anomalies dans l'emploi de *non modo non* sont fréquentes chez Tite-Live, celles qui concernent *non magis quam* ou son équivalent approximatif *tam quam* se rencontrent souvent chez Sénèque ; l'exemple le plus notable étant celui de :

Ep. ad Luc. 45, 1 : Vellem, inquis, magis consilium mihi quam libros dares.

Le sens doit être, évidemment : « plutôt des livres qu'un conseil », et les éditeurs ont corrigé en conséquence, mais toute une série d'autres exemples (ainsi *Ep.* 102, 30 ; *De u. b.* 8, 1, etc) présentent la même anomalie.

Conclusion à tirer peut-être de ces menues observations : ne pas trop s'empresser de corriger dans les textes ce qui risque d'être faute authentique d'auteur[1].

— Le P. M. Hubert, président de séance, se félicite de voir M. Marouzeau, dès le premier mois de sa retraite, poursuivre devant la Société le cours de son activité.

1. Le texte développé de cette communication figurera dans le volume de *Mélanges* dédié à Mlle Chr. Mohrmann.

Diverses observations, tendant à suggérer des explications des faits observés, sont présentées par divers auditeurs.

— M. PERRET se demande si l'indifférence avec laquelle les Latins semblent accepter une distribution illogique des termes introduits par *tam... quam*, etc., n'est pas, au moins partiellement, explicable par ce qui, chez eux, subsiste de symétrie dans les systèmes corrélatifs : ils posent une égalité plus qu'ils ne marquent une référence. En français, au contraire, il y a vraiment terme comparé et terme de référence ; les outils grammaticaux employés pour introduire l'un et l'autre sont d'un aspect et d'un volume très différents : l'interversion ne peut manquer d'être choquante.

— Le P. DE RAVINEL se demande si, étant donné le caractère réaliste du latin, il n'y aurait pas avantage à garder soigneusement les formules incriminées et à tenter d'en trouver la psychologie profonde, quitte à traduire évidemment ensuite de la façon qui s'impose en français.

— M. P. WUILLEUMIER ajoute aux exemples cités par M. Marouzeau un passage significatif du *Cato Maior*, 5, où l'ordre logique des propositions semble interverti (*quid est enim aliud Gigantum modo bellare cum dis nisi naturae repugnare*) et il en conclut que, dans ce genre de comparaison, les deux éléments sont interchangeables.

— Hors séance, MM. Pierre JAY et M. DURRY ont communiqué à M. Marouzeau plusieurs exemples de Cicéron, Tite-Live et Sénèque qui doivent être interprétés dans le sens proposé.

II. — M. P. GRIMAL présente une communication sur *l'originalité de Sénèque dans sa tragédie de* Phèdre.

Il existe un débat déjà ancien sur les sources de la tragédie de *Phèdre* chez Sénèque. La théorie la plus fréquemment suivie est celle qui fait dériver l'œuvre de l'*Hippolyte voilé*, tragédie d'Euripide aujourd'hui perdue. Mais certains indices laissent supposer que l'imitation de Sénèque n'a pas été servile ni même systématique. De nombreux et importants fragments de la tragédie grecque, conservés, ne correspondent à aucune partie de la pièce romaine. En revanche, plusieurs développements de l'*Hippolyte Porte-Couronne*, pièce que nous possédons, paraissent bien avoir inspiré Sénèque, et il est impossible d'admettre que, dans tous les cas, il s'agisse de passages déjà utilisés par Euripide, dans sa première pièce, et « réutilisés » par lui. Il en va ainsi notamment de la célèbre scène du délire de Phèdre, qui provient, sans aucun doute possible, du seul *Hippolyte Porte-Couronne*.

D'autre part, on peut discerner l'influence de la *Phèdre* de Sophocle,

et d'abord, dans l'une des données mêmes du drame : le motif de l'absence de Thésée. C'est seulement Sophocle qui l'explique par l'expédition aux Enfers en compagnie de Pirithoos. Dans sa première tragédie, Euripide paraît avoir fait seulement allusion aux relations entre les deux amis — suivi en cela par Ovide, dans l'*Héroïde* IV ; dans la seconde tragédie, nous savons que Thésée est parti « en ambassade sacrée ».

La pièce de Sénèque résulte donc d'une véritable contamination entre trois modèles (au moins). L'intention du poète a été, en juxtaposant deux versions de la légende (les deux principaux modèles demeurant les deux *Hippolytes* d'Euripide), de créer une ambiguïté dans le personnage de Phèdre, qui n'est ni tout à fait coupable ni tout à fait victime — coupable, elle l'était sans discussion dans l'*Hippolyte voilé* ; victime, elle l'est dans l'*Hippolyte Porte-Couronne*, la déesse Aphrodite nous l'assure elle-même. Phèdre, à la fois incapable de résister à sa passion, qui la dévore à la façon d'une maladie, et se faisant horreur à cause de cette faiblesse, est un personnage touchant, d'une vérité cruelle, et fort capable d'inspirer Racine.

— M. PERRET demande si la juxtaposition des deux expositions, qui montre Phèdre successivement « coupable » et « victime », implique forcément que la tragédie ait renoncé à l'unité de temps, habituelle dans la tragédie grecque classique. — M. Grimal et divers assistants répondent que, dans la comédie romaine au moins, la notion de temps n'est pas stricte, certaines pièces supposant un déroulement plus ou moins long.

— M. DREYFUS fait observer que, contrairement à la théorie, purement aristotélicienne (ou pseudo-aristotélicienne) de l'unité de temps assurée par la permanence du chœur, il existe déjà de ces « interruptions » dans la tragédie grecque du v^e^ siècle. Sans parler des *Euménides*, où la « rupture » est avouée et soulignée par le changement de décor et l'*épiparodos*, l'arrivée d'Agamemnon, si peu de temps après l'apparition des « signaux de feu », dans l'*Agamemnon*, le voyage de Néoptolème de Phthie à Delphes et le retour du messager annonçant son meurtre, dans l'*Andromaque* d'Euripide, ne peuvent s'expliquer seulement par l' « élasticité » du temps dramatique. Il faut admettre que certains *stasima* jouent le rôle d'un véritable « entr'acte ».

— M. HAURY signale que, si l'on admet un dédoublement psychologique du type « Odi et amo », il n'est a priori pas nécessaire de supposer un long délai entre les deux personnages de Phèdre : c'est ce dédoublement psychologique qui permet à Racine de réaliser d'un coup les trois unités. A Sénèque, en somme, reviendrait le mérite d'avoir créé notre tragédie la plus classique.